

Compagnie d'Assurances Générales l'HELVÉTIA
Allgemeine Versicherungs-Gesellschaft HELVETIA
General Insurance Company HELVETIA, Limited

ST-GALL / ST. GALLEN

(SUISSE / SCHWEIZ / SWITZERLAND)

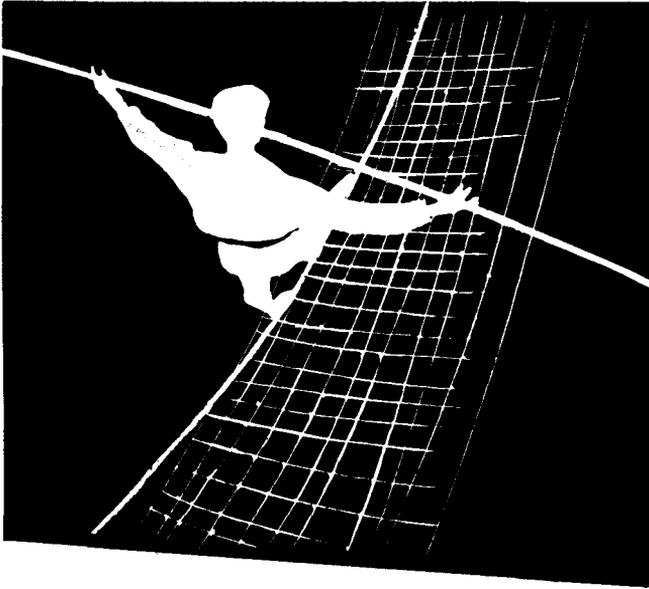
Fondée en 1858 / Gegründet 1858 / Estd. 1858

	Francs suisses Schweizerfranken Swiss francs
Capital social / Aktienkapital / Share Capital :	10.000.000
Moyens de garantie / Garantiemittel / Guarantee Funds	81.579.865
Primes brutes / Bruttoprämien / Gross Premiums 1959 :	64.497.634

Assurances transports et réassurances

Transportversicherungen und Rückversicherungen

Marine Insurance and Reinsurance



**La prévoyance
donne
la sécurité!**

Winterthur
ACCIDENTS

- Toutes Assurances Accidents
- Responsabilité civile
- Automobiles, Casco
- Vol et Cautionnements

à des conditions avantageuses

LONGINES

★★★
Conquest
automatic



Ref. 9024 acier inoxydable

Ref. 9026 cape or 200 M

NOUVEAU MOUVEMENT AUTO-
MATIQUE PLAT - CALENDRIER -
SECONDE AU CENTRE -
ÉTANCHE - ANTICHOC -
ANTIMAGNÉTIQUE

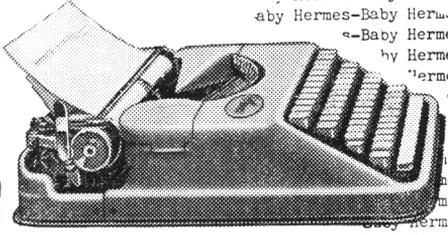
LONGINES MONTRE SUISSE DE PRÉCISION



**PRODUITS
PHARMACEUTIQUES**

BALE (Suisse)

-Baby,
 mes-Baby H
 mes-Baby Her.
 mes-Baby Herme
 by Hermes-Baby Hermes.
 by Hermes-Baby Hermes-
 by Hermes-Baby Hermes-
 Her s-Baby Hermes-B
 -Baby Hermes-B y
 -Baby Hermes-B y h
 .R Hermes- by Her
 Herm by Her
 y Hermes
 y Hermes-L
 y Hermes-Ba
 y Hermes-Baby
 ' Hermes-Baby .
 ' Hermes-Baby H
 Hermes-Baby Her.
 Hermes-Baby Her
 mes-Ba
 aby Hermes-Baby Her
 s-Baby Hermes-Ba
 by Hermes-Baby Hermes- aby Hermes-
 'Hermes-Baby Hermes aby Hermes-B
 os-Baby Herme y Hermes-Bal
 aby Her v Hermes-Baby
 Her Hermes-Baby .
 mes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby He
 mes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Her
 mes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Herme
 aby Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-
 by Hermes-Baby 'Hermes-Baby Hermes-Baby Hermes-
 Hermes-Baby . -Baby Hermes-Baby Hermes-
 mes-Baby H Hermes-Baby Herm
 mes-Baby Her
 s-Baby Herm
 Baby Hermes
 by Hermes-
 Hermes-Ba
 mes-Bab
 mes-Baby
 as-Baby H
 mes-Baby Her
 y Hermes-Baby Herm



un produit **paillard**

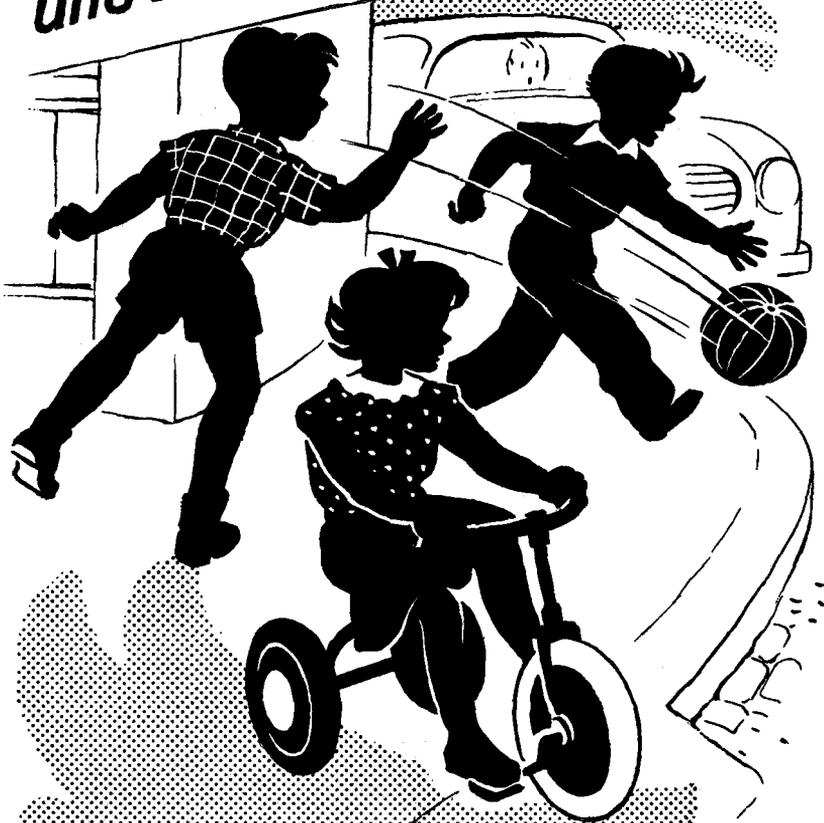
HERMES

Baby

La machine à écrire
 portable par excellence :
 pour le « home » ou en
 voyage. Plus d'un million
 en usage dans le monde
 entier.

Fabricants PAILLARD S.A., Yverdon / Suisse

**Pour leur sécurité
une assurance à la «Zurich»!**



«ZURICH»
Compagnie d'Assurances

QUATE DE
SCHAFFHOUSE
QUALITÉ
EXTRA
ABSORBANTE



SCHAFFHAUSER
WATTE
MIT DER
GROSSEN
SAUGKRAFT

LABORATOIRES VIFOR

S. A.



PRODUITS PHARMACEUTIQUES

GENÈVE (SUISSE)



cliché lutz

E. Lutz & Co. AG, Zürich
Neugasse 116 Telefon 051 / 42 42 11



Auderset & Dubois

AGENCE DE VOYAGES

16, place Cornavin - Tél. 32 60 00 - Telex 22492 - Genève

Services réguliers : Genève — Nice — Barcelone — Boulogne
Turin — La Baule

Billets pour toutes destinations Avion - Bateau - Chemin de fer - Pullmann

LIGNES INTERNATIONALES DE GRAND TOURISME PAR AUTOCARS
DE LUXE TRANSPORTS ROUTIERS INTERNATIONAUX

BANQUE - TRANSPORTS - VOYAGES



AMERICAN EXPRESS

GENÈVE

7, rue du Mont-Blanc, tél. 32 65 80 Hôtel du Rhône (succursale), tél. 32 19 15

Robuden

PHARM
ROBA
PHARM
ROBA

Robapharm Bâle

L'opothérapie de l'ulcère gastrique et duodéal



IMPOSANT CHOIX DE :

*Meubles et Fournitures
de bureaux*

Stylos de toutes marques

Papier à lettres

Boîtes de compas

LA RÉSIDENCE

Florissant 11 GENÈVE

Hôtel - Restaurant - Bar

Grands et petits salons pour réceptions

200 lits 60 salles de bains

Téléphone dans toutes les chambres

Deux tennis - Parc pour autos

Arrangements pour familles

Tél. 24 13 80 (8 lignes)



HÔTEL RICHEMOND

GENÈVE

Nouvelle aile de luxe
Salles de réunions
Grill-Bar *Le Gentilhomme*
Apéritif et dîner dansants

Tél. 32 71 20

*Famille Armleder
depuis 1875*



Pour leurs conférences, ils
se réunissent toujours au

Buffet de la Gare à Berne

F. E. KRÄHENBÜHL

Téléphone 2 34 21

Hôtel du Rhône GENÈVE



Le plus récent, construit
en 1950, en plein centre.
Situation tranquille au
bord du Rhône, quai
Turretini. 200 cham-
bres, toutes avec salle de
bain, douches ou cabinet
de toilette et radio.

Garage dans la maison
Agence de voyages.

Prix à partir de fr. 16,—, chambre,
petit-déjeuner et service compris.

Tél. 32 70 40 Télégr.: RHONOTEL

Institut Minerva Zurich

Préparation à
l'Université et
l'Ecole Polytechnique

Section commerciale
Cours pour
aides-médecins

EXTRAIT DES STATUTS
DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
(adoptés le 25 septembre 1952)

ARTICLE PREMIER. — Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), fondé à Genève en 1863, consacré par les Conventions de Genève et par les Conférences internationales de la Croix-Rouge, est une institution indépendante ayant son statut propre.

Il est partie constitutive de la Croix-Rouge internationale ¹.

ART. 2. — En tant qu'association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse, le CICR possède la personnalité civile.

ART. 3. — Le CICR a son siège à Genève.

Il a pour emblème la croix rouge sur fond blanc. Sa devise est « *Inter arma caritas* ».

ART. 4. — Le CICR a, notamment, pour rôle :

- a) de maintenir les principes fondamentaux et permanents de la Croix-Rouge, à savoir : l'impartialité, une action indépendante de toute considération raciale, politique, confessionnelle ou économique, l'universalité de la Croix-Rouge et l'égalité des Sociétés nationales de la Croix-Rouge ;
- b) de reconnaître toute Société nationale de la Croix-Rouge nouvellement créée ou reconstituée et répondant aux conditions de reconnaissance en vigueur, et de notifier cette reconnaissance aux autres Sociétés nationales ;
- c) d'assumer les tâches qui lui sont reconnues par les Conventions de Genève, de travailler à l'application fidèle de ces Conventions et de recevoir toute plainte au sujet de violations alléguées des Conventions humanitaires ;
- d) d'agir, en sa qualité d'institution neutre, spécialement en cas de guerre, de guerre civile ou de troubles intérieurs ; de s'employer en tout temps à ce que les victimes militaires et civiles desdits conflits et de leurs suites directes reçoivent protection et assistance, et de servir, sur le plan humanitaire, d'intermédiaire entre les parties ;
- e) de contribuer, en vue desdits conflits, à la préparation et au développement du personnel et du matériel sanitaires, en collaboration avec les organisations de la Croix-Rouge et les Services de santé militaires et autres autorités compétentes ;
- f) de travailler au perfectionnement du droit international humanitaire, à la compréhension et la diffusion des Conventions de Genève et d'en préparer les développements éventuels ;
- g) d'assumer les mandats qui lui sont confiés par les Conférences internationales de la Croix-Rouge.

Le CICR peut en outre prendre toute initiative humanitaire qui entre dans son rôle d'institution spécifiquement neutre et indépendante et étudier toute question dont l'examen par une telle institution s'impose.

ART. 6 (alinéa premier). — Le CICR se recrute par cooptation parmi les citoyens suisses. Le nombre de ses membres ne peut dépasser vingt-cinq.

¹ La Croix-Rouge internationale comprend les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. L'expression « Sociétés nationales de la Croix-Rouge » couvre également les Sociétés du Croissant-Rouge et la Société du Lion et Soleil Rouges.

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

- AFGHANISTAN — Croissant-Rouge afghan, *Kaboul*.
- ALBANIE — Croix-Rouge albanaise, 36, Rruga e Barrikadavet, *Tirana*.
- ALLEMAGNE (République fédérale) — Croix-Rouge allemande dans la République fédérale, 71, Friedrich-Ebert-Allee, Bonn.
- ALLEMAGNE (République démocratique) — Croix-Rouge allemande dans la République démocratique, 11, Kalzerstrasse, *Dresde*.
- RÉPUBLIQUE ARABE UNIE — Croissant-Rouge de la République Arabe Unie, rue Ramsès, 34, *Le Caire*.
- ARGENTINE — Croix-Rouge argentine, Yrigoyen 2068 (R. 72), *Buenos Aires*.
- AUSTRALIE — Croix-Rouge australienne, 122-128, Flinders Street, *Melbourne*.
- AUTRICHE — Croix-Rouge autrichienne, 3, Gusshausstrasse, *Vienne IV*.
- BELGIQUE — Croix-Rouge de Belgique, 98, Chaussée de Vleurgat, *Bruzelles*.
- BIRMANIE — Croix-Rouge de Birmanie, Strand Road, *Rangoon*.
- BOLIVIE — Croix-Rouge bolivienne, 135, Avenue Simon-Bolivar 136, *La Paz*.
- BRÉSIL — Croix-Rouge brésilienne, Praca da Cruz Vermelha, 10-12, *Rio de Janeiro*.
- BULGARIE — Conseil central de la Croix-Rouge bulgare, 1, boul. S.S. Biruzov, *Sofia*.
- CANADA — Croix-Rouge canadienne, 95, Wellesley Street East, *Toronto*, 5.
- CEYLAN — Croix-Rouge de Ceylan, 106, Turret Road, *Colombo VII*.
- CHILI — Croix-Rouge chilienne, Avenida Santa Maria, 0150 Correo, 15, Casilla 246. V., *Santiago de Chile*.
- CHINE — Croix-Rouge chinoise, 22 Kammein Hutung, *Pékin*.
- COLOMBIE — Croix-Rouge colombienne, Carrera, 7 No.34-56, Apartado nacional 1110, *Bogota*.
- CORÉE (République de) — Croix-Rouge de la République de Corée, 32-3 Ka Nam San Dong, *Séoul*.
- CORÉE (République démocratique de) — Croix-Rouge de la République démocratique populaire de Corée, *Pyongyang*.
- COSTA-RICA — Croix-Rouge costaricienne, Calle 5^e Sur Apartado 1025, *San José*.
- CUBA — Croix-Rouge cubaine, Ignacio Agramonte, 461, *La Havane*.
- DANEMARK — Croix-Rouge Danoise, Platanvej 22, *Copenhague V*.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE — Croix-Rouge dominicaine, Calle Galvan, 24, Apartado 1288 *Ciudad Trujillo*.
- ÉQUATEUR — Croix-Rouge équatorienne, Avenida Colombia y Elizalde, 118, *Quito*.
- ESPAGNE — Croix-Rouge espagnole, Eduardo Dato, 16, *Madrid ro*.
- ÉTATS-UNIS — Croix-Rouge américaine, National Head quarters, 17th and D. Streets, N.W., *Washington 6, D.C.*
- ÉTHIOPIE — Croix-Rouge éthiopienne, P.O. Box 195, *Addis-Abeba*.
- FINLANDE — Croix-Rouge de Finlande, Tehtaankatu I A, *Helsinki*.
- FRANCE — Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart, *Paris (8^e)*.
- GHANA — Croix-Rouge du Ghana, P.O. Box 835, *Accra*.
- GRANDE-BRETAGNE — Croix-Rouge britannique, 14, Grosvenor Crescent, *Londres, S.W.1*.
- GRÈCE — Croix-Rouge hellénique, rue Lycavitou, 1, *Athènes*.
- GUATÉMALA — Croix-Rouge du Guatemala, 4a. C11-42, Zona No. 1, *Guatemala*.
- HAÏTI — Croix-Rouge haïtienne, rue Férou, *Port-au-Prince*.
- HONDURAS — Croix-Rouge de Honduras, Calle Henry-Dunant, *Tegucigalpa*.
- HONGRIE — Croix-Rouge hongroise, Arany Janos utca, 31, *Budapest V*.
- INDE — Croix-Rouge de l'Inde, Red Cross Road, *New Delhi*, 2.
- INDONÉSIE — Croix-Rouge indonésienne, Tanah Abang Barat, 66, *Djakarta*.
- IRAK — Croissant-Rouge de l'Irak, *Bagdad*.
- IRAN — Société du Lion et Soleil Rouges de l'Iran, Av Ark, *Téhéran*.
- IRLANDE — Croix-Rouge irlandaise, 25 Westland Row, *Du*
- ISLANDE — Croix-Rouge islandaise, Thorvaldsens-straet *Reykjavik*.
- ITALIE — Croix-Rouge italienne, 12, Via Toscana, *Rome*.
- JAPON — Croix-Rouge du Japon, 5, Shiba Park, Minato *Tokio*.
- JORDANIE — Croissant-Rouge jordanien, *Amman*.
- LAOS — Croix-Rouge lao, *Vientiane*.
- LIBAN — Croix-Rouge libanaise, *Beyrouth*.
- LIBÉRIA — Croix-Rouge du Liberia, Ducor Hall, 109 F Street, *Monrovia*.
- LIBYE — Croissant-Rouge libyen, Gasser Hamed Str. P.O.B. 239, *Benghazi*.
- LIECHTENSTEIN — Croix-Rouge du Liechtenstein, *Va*
- LUXEMBOURG — Croix-Rouge luxembourgeoise, Parc de Ville, *Luxembourg*.
- MAROC — Croissant-Rouge marocain, 84, Bd Zerktoni, *C blanca*.
- MEXIQUE — Croix-Rouge mexicaine, Sinaloa, N° 20, 4° *Mexico DF*.
- MONACO — Croix-Rouge monégasque, Quai des Etats-U *Monaco*.
- MONGOLIE (République populaire de) — Croix-Rouge d République populaire de Mongolie, 26, Nairamdal Guda *Oulan-Bator*.
- NICARAGUA — Croix-Rouge du Nicaragua, 12, Aven *Nordeste, Managua D.N.C.A.*
- NORVÈGE — Croix-Rouge de Norvège, Parkveien, 33b, *C*
- NOUVELLE-ZÉLANDE — Croix-Rouge néo-zélandaise, *Dixon Street, Wellington C.I.*
- PAKISTAN — Croix-Rouge du Pakistan, Frere Str *Karachi 4*.
- PANAMA — Croix-Rouge de Panama, *Panama*.
- PARAGUAY — Croix-Rouge paraguayenne, Calle An *Barbero y Artigas, Asuncion*.
- PAYS-BAS — Croix-Rouge néerlandaise, 27, Prinsessegrat *La Haye*.
- PÉROU — Croix-Rouge péruvienne, Tarapaca 881, *Li*
- PHILIPPINES — Croix-Rouge philippine, 600 Isaak Pi *Street, P.O. Box 280, Manille*.
- POLOGNE — Croix-Rouge polonaise, Mokotowska, 14, *Varso*
- PORTUGAL — Croix-Rouge portugaise, Secrétariat gén *Jardim 9 de Abril, 1, Lisbonne*.
- ROUMANIE — Croix-Rouge de la République popul *roumaine, Strada Biserica Amzei, 29, Bucarest*.
- SAINT-MARIN — Croix-Rouge de Saint-Marin, *Saint-Ma*
- SALVADOR — Croix-Rouge du Salvador, 3^e, Avenida Nc *y 3^e, Calle Poniente, San Salvador*.
- SOUDAN — Croix-Rouge soudanais, P.O. Box 2 *Khartoum*.
- SUÈDE — Croix-Rouge suédoise, Artillerigatan, 6, *Stc holm 14*.
- SUISSE — Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse, 8, *Berne*.
- TCHÉCOSLOVAQUIE — Croix-Rouge tchécoslovaq *Thunovska, 18, Prague III*.
- THAÏLANDE — Croix-Rouge thaïlandaise, King Chulalo *korn Memorial Hospital, Bangkok*.
- TUNISIE — Croissant-Rouge tunisien, 1, avenue de Cartha *Tunis*.
- TURQUIE — Société du Croissant-Rouge turc, Yenisel *Ankara*.
- UNION SUD-AFRICAINE — Croix-Rouge sud-africai *Barclay's Bank Building, 14 Holland Street, Johannesburg*
- U.R.S.S. — Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et *Croissant-Rouge de l'U.R.S.S. Kouznetsky Most, 18 Moscou*.
- URUGUAY — Croix-Rouge uruguayenne, Avenida 8 de (*tubre 2990, Montevideo*.
- VENEZUELA — Croix-Rouge vénézuélienne, Avenida *Andrés Bello, No. 4, Caracas*.
- VIETNAM (République du) — Croix-Rouge de la Républi *qu du Vietnam, rue Hong Thap Tu, N° 201, Saigon*.
- VIETNAM (République démocratique du) — Croix-Rouge *la République démocratique du Vietnam, 68, rue Ba-Trí Hanoi*.
- YUGOSLAVIE — Croix-Rouge yougoslave, Simina ulica br *19, Belgrade*.